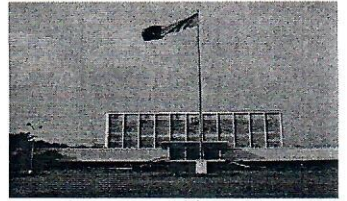




REPUBLIQUE DE GUINEE



ASSEMBLEE NATIONALE

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE

DISCOURS D'OUVERTURE DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2018 DITE "SESSION DES LOIS"

Par Son Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale
Honorable Claude Kory KONDIANO

Conakry, le 05 avril 2018

Honorables Députés, Chers Collègues,

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Monsieur le Ministre Conseiller chargé des Relations avec les Institutions Républicaines,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions Républicaines,

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Consulaire,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions Internationales,

Révérands Représentants des Confessions Religieuses,

Monsieur le Chef d'Etat Major Général des Armées,

Monsieur le Haut Commandant de la Gendarmerie Nationale, Directeur de la Justice Militaire,

Messieurs les Chefs d'Etat Major des Armées de Terre, Mer et Air,

Monsieur le Gouverneur de la Ville de Conakry,

Mesdames et Messieurs les agents de l'Administration Parlementaire,

Distingués Invités,

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, Chers collègues, Mesdames, Messieurs, de vous remercier d'avoir, une fois de plus encore, accepté de vous retrouver dans ce Temple de la démocratie, pour participer à cette cérémonie d'ouverture de la première session de l'année en cours, dite Session des Lois.

Avant d'y procéder, je voudrais, avec vous, réitérer aux fidèles chrétiens de Guinée, mes vœux de joyeuse Fête de Pâques.

A ce jour, nous avons reçu 30 textes dont 6 seulement remplissent toutes les conditions de recevabilité. Il s'agit :

1- du projet de loi portant modification des articles 12 et 13 de la loi L/2012/020/CNT du 11 octobre 2012, fixant les règles régissant la passation, le contrôle et la régulation des Marchés Publics et Délégation de Service Public ;

2- de l'accord de prêt entre la République de Guinée et la Banque Islamique de Développement (BID) **signé le 16 novembre 2017 à Paris (France), pour un montant de 45.000.000\$ USD.**

3- de l'accord de prêt entre la République de Guinée et la Banque Islamique de Développement (BID) concernant le Projet de Développement agricole des Préfectures de Gaoual, de Koundara et de Mali en République de Guinée, **signé le 16 novembre 2017 à Paris (France), pour un montant de 25.000.000\$ USD.**

4- de l'accord de prêt entre la République de Guinée et la Banque Islamique de Développement (BID) concernant le Projet d'Approvisionnement en Eau potable et d'Assainissement dans les Préfectures de N'Zérékoré, Lola et Yomou en Guinée Forestière.

5- de l'accord de prêt pour la mise en œuvre du projet d'interconnexion électrique en 225 KV Guinée-Mali, pour un montant de **16.000.000 U.C, signé le 11 janvier 2018** à Abidjan entre la République de Guinée et le Fonds Africain de Développement (FAD).

6- de l'accord révisé de Banque créant l'organisation Africaine de la propriété Intellectuelle (OAPI).

Par conséquent, pour évitez de nous imposer encore un temps anormalement mort entre aujourd'hui et l'arrivée d'autres textes recevables et programmables, je propose que nous commencions tout de suite nos travaux avec ceux qui sont disponibles. Nous poursuivrons nos plénières au fur et à mesure que nous parviendront d'autres textes recevables.

**Honorables députés,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,**

Cette session des lois se situe cette année dans un ensemble de circonstances dans lesquelles le pays a été et est encore plongé de manière délibérée par les principaux acteurs du pays que nous n'avons cessé d'interpeler.

Il s'agit, tout d'abord, de ceux d'entre eux qui sont chargés de la gestion de la chose publique au niveau de nos administrations et que Madame la Ministre de l'Economie et des Finances a dénoncés tout dernièrement à cause des dépenses extra-budgétaires auxquelles ils se sont livrés en violation des procédures budgétaires en vigueur. Cela parce que celles-ci sont de nature, comme d'autres mesures, à empêcher l'Etat de respecter ses engagements en matière de critères de réalisation quantitatifs au titre du programme d'ajustement qui est en cours d'exécution, ce qui peut provoquer, faute de dérogation de la part des partenaires techniques et financiers, l'arrêt de ce programme.

Il s'agit ensuite, des acteurs sociaux dont les revendications catégorielles constituent un droit, reconnu aux salariés par la loi, c'est vrai.

L'exercice de ce droit par les intéressés est toutefois, soumis au respect des conditions prévues par cette loi pour éviter tout dérapage.

Mais il est rare qu'une action syndicale sous forme de grève dans notre pays ne provoque pas de dérapage.

En effet, il nous a été donné de constater que chaque grève des syndicats est toujours accompagnée des troubles aux effets pervers pour la sécurité des personnes et des biens. Tout simplement parce que les mots d'ordre de grève sont toujours récupérés par des gens qui descendent dans la rue pour des objectifs différents de ceux visés par les syndicats. C'est ainsi qu'au cours de la première grève déclenchée par le groupe de Soumah en novembre 2017 et celle déclenchée en février 2018, de nombreuses pertes en vies humaines innocentes ont encore été enregistrées.

Aussi, cela a-t-il contraint le Gouvernement, soucieux de mettre fin à ces dégâts humains voire matériels et de ramener la paix sociale, à céder à toutes les revendications dont les conséquences économiques et financières sur le pays vont être dévastatrices dans les temps à venir. J'invite donc tous les acteurs sociaux à mettre les intérêts du pays au-dessus de tout en renonçant aux grèves pour lui permettre d'aller de l'avant.

Il s'agit, enfin, des acteurs politiques dont les pratiques et les actes néfastes récurrents et délibérés pour freiner les activités et empêcher le développement et la croissance économique du pays, vont en s'emplifiant au détriment des intérêts supérieurs du pays qui ne cesse d'en souffrir.

Parmi ces pratiques et actes engagés par ces acteurs pour casser l'économie et saper l'image du pays à l'intérieur et à l'extérieur, il y a les manifestations intempestives et la diabolisation de ses institutions, surtout de Monsieur le Président de la République, ce qui ne se passe nulle part au Monde.

Encore une fois,, je tiens à inviter les gestionnaires de la chose publique à appliquer, avec le maximum de scrupule, les règles de la bonne gouvernance dans l'exercice de leur fonction. Je tiens aussi à attirer l'attention des acteurs politiques et sociaux sur le fait que de leurs comportements dépendent la stabilité et la paix sociale de notre pays, ainsi que le développement et la croissance économique qui peuvent en découler.

En clair, je vous invite tous Chers compatriotes, à privilégier le dialogue et, par conséquent, à mettre fin à cette violence impitoyable à laquelle vous avez soumis le Peuple de Guinée qui n'a jamais vécu, de manière aussi permanente, une situation aussi dangereuse. Je me demande pourquoi certains d'entre nous ont aujourd'hui autant de haine pour un pays qui, pourtant, est, bien le leur.

Aussi, vous inviterais-je encore aujourd'hui, comme je l'avais fait dans mon discours de clôture de la session budgétaire pour l'exercice de 2018, à accepter d'observer une trêve politique et sociale de longue durée pour ne pas continuer à casser ce pays cher à chacun de nous.

Je ne me suis jamais lassé de prêcher le dialogue en votre nom, Chers collègues ; car c'est seulement le dialogue qui permet de réaliser un **"Mieux Vivre Ensemble"**, la paix, et donc la stabilité du pays génératrice de travail productif et de développement.

Nous devons d'autant plus être fiers aujourd'hui de notre position qu'elle est celle défendue par des Hommes de vérité que sont entre autres, les chefs religieux du pays tels que le Premier Imam de la Mosquée Fayçal Elhadj Mamadou Saliou CAMARA et Monseigneur Vincent COULIBALY Archevêque de Conakry. C'est aussi celle de nombre des représentants de la Communauté Internationale accrédités auprès du Gouvernement de notre pays.

Je voudrais spécialement honorer et remercier ceux d'entre eux qui font fi des pressions que certains de nos compatriotes mettent sur eux pour ne pas qu'ils accompagnent le Président Alpha CONDE dans l'immense travail de promotion de l'image de notre pays qu'il abat et grâce auquel la Guinée attire toujours les investissements étrangers et de nombreux prêteurs potentiels.

L'apport de chacun d'eux, renforcé par celui des voix d'hommes de vérité très autorisées comme celui de l'Honorable Louis Michel, député au Parlement Européen et Président de la Commission Paritaire A.C.P/Union Européenne qui vient de séjourner dans notre pays pourraient, je l'espère, faire changer de stratégie à nos compatriotes de tout bord dont les comportements naviguent à contre-courant de la volonté de changement profond qui habite Monsieur le Président de la République.

Honorables Députés, Chers collègues,

Depuis l'installation de cette troisième législature après le rétablissement de l'ordre constitutionnel, vous avez abattu un travail considérable pour la création d'un meilleur environnement de travail tant pour les députés que pour les agents de l'Administration parlementaire.

Ensuite, vous n'avez ménagé aucun effort pour les travaux relatifs à la fonction législative, à celle de représentation, de contrôle de l'action du Gouvernement, et pour les travaux d'audit du fichier du personnel de l'Administration Parlementaire.

Tous les textes structurants sont maintenant disponibles grâce à l'excellent travail d'experts sur financement de ***l'UNION EUROPEENNE***, suivi par les membres du Bureau et les techniciens du Secrétariat Général de l'Assemblée Nationale.

Il s'agit maintenant de prendre rapidement des décisions concrètes pour passer à l'application des recommandations concernant :

- 1- le fichier du personnel de l'Administration Parlementaire,
- 2- la fonction de contrôle de l'action du Gouvernement pour laquelle exercer une résolution a été adoptée lors de la session budgétaire passée ;
- 3- les textes structurants dont les travaux de mise en forme sont terminés.

Nous devons, Chers collègues, redoubler d'efforts dans le travail qui reste à faire afin que tout cela soit fait dans les mois qui suivent pour qu'enfin, notre Institution puisse avoir un visage qui ressemble à celui de toutes les Assemblées Nationales normales du monde. N'est-ce pas ce rêve qui habite chacun de nous ? Bien sûr que Oui ! Alors nous devons aller jusqu'au bout.

Je vous remercie !